

Le Vote des étrangers

Écrit par Taubira Jean-Marie

Lundi, 30 Avril 2012 02:26 - Mis à jour Lundi, 30 Avril 2012 02:30

Pour le candidat de droite à l'élection présidentielle lors de ce second tour, la République se joue sur la présence des étrangers et des non chrétiens qu'on assimilerait facilement à des étrangers. La réplique est quasiment identique en Guyane qui est une partie du territoire de cette République. Ici donc, les partisans du candidat de droite s'en donnent à cœur joie. L'un s'obstine à se dire de gauche et avoue préférer la coopération avec la droite. Les autres, parmi ceux qui ont voix au chapitre, ils semblent ancrés à droite et plus particulièrement, par l'entremise de leurs propos, celle qui cultive la xénophobie. La droite sociale n'existe pas (Séguiniste, Gaulliste). Il faut les entendre et les voir pour croire en vos oreilles et vérifier la qualité de votre vue. Vous avez donc la certitude de n'être ni sourd ni aveugle.

Le droit de vote des étrangers aux élections locales est une aubaine pour eux. Ils peuvent attiser les haines, continuer à communautariser la société guyanaise. Ils peuvent continuer à faire croire que dans la misère il y a une hiérarchie, celle des nationaux et celle des étrangers. La misère des nationaux bien sûr, ne peut être équivalente à celle des étrangers. Par conséquent, il n'est pas utile de chercher à réunir ce qui est éparé. Cette haute idée de l'humanisme est réservée aux sociétés intelligentes. Or, la misère, la souffrance sont les piliers de l'obscurantisme... Pourquoi chercher à rendre intelligente la société par une élévation de la conscience collective...

Souvent ceux qui assimilent les informations xénophobes comme vraies ne connaissent pas le contenu du sujet traité. Mal en prendrait à ces informateurs de faire un peu de pédagogie. La question du droit de vote des étrangers aux élections locales n'est pas un épiphénomène. Elle exprime la distance parcourue entre le congénital et le cognitif. Elle mesure la qualité des savoirs acquis et des connaissances entre le nouveau-né et l'adulte. Il est un fait qu'à la naissance la structure du cerveau conduit l'enfant à avoir peur de son environnement, à se méfier de tout ce qui est étrange, de tout ce qui est différent de lui. Néanmoins, sa qualité d'adulte s'acquiert avec le développement de la structure de son cerveau qui lui confèrera ses galons d'humain, parce qu'il aura appris à découvrir l'autre, à vaincre ses peurs inutiles issues de préjugés a-culturels.

Le droit de vote des étrangers est un droit en tant qu'électeur et non pas en tant qu'éligible. L'unique condition requise par le candidat à la Présidentielle, François Hollande, est qu'ils résident depuis au moins cinq ans sur le territoire français. Qu'est-ce qui peut générer une telle révolte à l'égard d'une telle initiative sinon l'ignorance... Comment ne pas comprendre qu'une personne qui participe à la création de richesses tant économiques que sociales et culturelles, ne puissent pas donner son avis sur la collectivité à laquelle elle appartient. Comment imaginer que quelqu'un qui paye ses impôts, participe aux prestations sociales, contribue directement ou indirectement à l'amélioration de la qualité de la vie dans la cité ne pourrait pas participer au choix des élus municipaux.

En Guyane il y a des étrangers qui ne sont pas des immigrés (nés sur le territoire) par méconnaissance de la loi mais aussi parce qu'ils ont choisi la nationalité de leurs parents pour X raisons. Il y a également des immigrés qui ne sont plus des étrangers (naturalisés). Ceux-là, parfois ont moins d'ancienneté sur le territoire que les étrangers non immigrés et pourtant ils votent légalement. On comprend bien qu'il s'agit d'un faux problème. Par ailleurs, des ressortissants de l'Union Européenne, avec six mois de présence sur le territoire peuvent participer au vote.

Le Vote des étrangers

Écrit par Taubira Jean-Marie

Lundi, 30 Avril 2012 02:26 - Mis à jour Lundi, 30 Avril 2012 02:30

L'attitude du Président sortant est purement électoraliste. Il a soutenu cette idée avant de se replier sur lui-même pour répondre à l'électorat du Front National. Le problème est que la politique n'est pas un divertissement. Il s'agit de la vie des gens. On peut en faire un enfer ou au contraire un paradis. François Hollande a raison de maintenir le cap car, il y a plus de gens sensés, capables de comprendre la démarche et c'est beaucoup plus courageux de hisser le peuple vers les sommets que de s'y soumettre en le caressant dans le sens du poil.

La constitution du 24 avril 1793 avait inscrit le vote des étrangers. Malheureusement cette disposition n'a jamais été appliquée. En ce sens, il s'agit d'une régression mentale. Souvenez vous que le droit de vote a été accordé aux femmes en 1944 seulement, il a été accordé dans les colonies en 1946. Il n'y a pas de politique sans culture historique. En conséquence, nous devons toujours nous référer au passé pour vaincre nos peurs et nous élever.